

**Université Abdelhamid Ibn Badis
Mostaganem
Faculté de droit et des sciences politiques**



Laboratoire de droit international du
développement durable (LDIDD),



Sous la supervision du directeur de l'université :
P^r. Ibrahim BOUDERAH

Et

L'équipe du Projet de Recherche Formation-Universitaire P.R.F.U:
*« La Politique pénale moderne de lutte contre la criminalité économique en Algérie : entre
théorie et pratique. »*

Organisent
Un Colloque National
En présentiel- virtuel événement

**La lutte contre la corruption dans le cadre de
La Stratégie nationale de transparence, de
prévention et de la mise en œuvre.**

30 Avril 2025

**Superviseur général : P^r. Abdelkader FENINEKH.
Coordinateur général : D^r. Nabil BENOUDA.
Présidente du colloque : D^r. fatima zahra AOUNE.**

Préambule du Colloque :

Le phénomène de la corruption reste un problème majeur dans le système législatif, exacerbé par l'utilisation accrue de la technologie et la révolution de l'information, Elle est en constante augmentation, menaçant la stabilité des pays, et constitue un véritable obstacle à la croissance économique.

Cela a poussé les États du monde à renforcer leurs mécanismes de lutte, en élaborant des politiques et des stratégies internationales pour contrer efficacement ce fléau. Et en octobre 2003 ils ont signé **l'instrument international de prévention et de lutte contre la corruption**, connue sous le nom de : « **La Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC)** », qui a été considéré comme l'instrument universel le plus complet pour lutter contre le phénomène de la corruption.

L'Algérie, comme d'autres pays, a été confrontée au phénomène de la corruption, qui a fortement envahi le secteur administratif et économique, et qui a touché surtout le fonds publics. Elle a donc rapidement rejoint **l'initiative internationale de lutte contre la corruption et de prévention** de 2003, signée le 19 avril 2004 et ratifiée par le décret présidentiel 04-28, L'Algérie est devenant le premier pays arabe qui à adhérer cette convention internationale.

En effet, cette initiative est restée sans exécution pendant une période considérable, sans qu'elle puisse élaborer une stratégie nationale globale pour renforcer la lutte contre ce spectre menaçant son économie.

Cela a duré jusqu'à la révision constitutionnelle de 2020, lorsque le système national du pays a été développé et aligné sur les législations internationales. En introduisant par celle-ci la plus importante **stratégie nationale de lutte contre la corruption et de prévention**, suivait par l'établissement d'une législation pénale incarnant la nouvelle vision stratégique, après que les entités antérieures se sont montrées incapables de combattre la corruption.

Le texte détermine en outre les attributions de la haute autorité de transparence et l'établissement des comités, à l'échelle nationale et régionale, au sein des différentes wilayas. Qui travaillent à la mise en œuvre de cette stratégie, la diffusion des principes de transparence, et la construction d'un État de droit. Il s'agit également de promouvoir l'intégrité des fonctionnaires publics dans l'accomplissement de leurs devoirs, et de lutter contre l'enrichissement illégal.

Problématique du colloque :

L'augmentation de la corruption, observée aux niveaux international et national, qu'elle soit financière ou administrative, a motivé la création de mesures pour y faire face et faire limiter son impact. C'est pourquoi en Algérie, le gouvernement a adopté une série de lois visant à limiter la diffusion de cette corruption et a établi des entités nationales pour accomplir cette tâche Tout en permettant un meilleur contrôle des pratiques corrompues et en améliorant la confiance des citoyens envers les institutions.

Sur cette base, L'analyse de la problématique du colloque nécessiterait des informations sur le point suivant :

- *Quelle est l'efficacité du système législatif moderne dans la lutte contre la corruption et sa prévention ?*

Objectifs du colloque :

1. Connaître le cadre juridique de la corruption et identifier ses principales infractions.
2. Renforcer l'intégrité des fonctionnaires publics au sein des administrations publiques et du secteur public économique.
3. L'étude de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption.
4. Renforcer les visions nationales par des expériences internationales réussies dans le domaine de la lutte contre la corruption.

Axes du colloque :

Axe 1 : Le cadre juridique et conceptuel de la corruption.

- Le concept de la corruption / Les types de corruption / Les raisons de la propagation de la corruption.

Axe 2 : Classification des délits de corruption et leurs risques.

Axe 3 : Les mécanismes nationaux et internationaux de lutte contre la corruption.

-La lutte contre la corruption au niveau des administrations publiques et du secteur économique / Le rôle des associations et de la société civile dans la lutte contre la corruption / La coopération internationale dans le domaine de la lutte contre la corruption / Les expériences des Etats en matière de lutte contre la corruption.

Axe 4 : Le rôle des instances nationales dans la lutte contre la corruption.

-Le rôle de la Haute Autorité pour la Transparence, la Prévention et la Lutte contre la Corruption /Le projet de stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption /Les mécanismes de mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention de la corruption /La Commission Nationale d'Intégrité, les comités chargés de la mise en œuvre de la stratégie /le Bureau central pour la répression de la corruption.

Axe 5 : Le fonctionnaire et son rôle dans la prévention de la corruption

-Renforcement de l'intégrité du fonctionnaire public / Déclaration obligatoire des biens / Importance de la dénonciation de la corruption du fonctionnaire public / Enrichissement illicite du fonctionnaire public.

Conditions de participation :

- * Le sujet doit être en lien avec l'un des axes du colloque.
- * Le sujet de la présentation ne doit pas avoir été publié ou présenté auparavant.
- * Le nombre de pages de la présentation ne doit pas dépasser 20 pages et doit être d'au moins 10 pages.
- * Concernant les interventions en arabe, la police Simplified Arabic 16 doit être utilisée dans le texte et 12 dans les notes, tandis que pour les interventions en langues étrangères, la police Times New Roman 12 doit être utilisée dans le texte et 10 dans les notes.
- * Les notes doivent être placées à la fin de chaque page.
- * Les interventions individuelles et en binôme sont acceptées en arabe, anglais et français.

Dates importantes :

- ❖ Dernier délai pour l'envoi des résumés : **05 Avril 2025.**
- ❖ Dernier délai pour la réponse aux résumés : **08 Avril 2025.**
- ❖ Dernier délai pour l'envoi de la présentation complète : **18Avril 2025.**
- ❖ Date du colloque : **30Avril 2025.**

E-mail

corruptioncolloque@gmail.com

google: meet: meet.google.com/pey-dgkx-wkv

Président du comité scientifique : D^r Nabil BENOUDA

Président du comité d'organisation : D^r Afif BENABOU

Nom et prénom
Dr. Aoune fatima zahra
Dr. Benaouda nabil
Dr benabou afif
Dr Charara faicel
PHD benhrate Hani mohamed

Nom et prénom	Université
Prof. Feninekh Abdelkader	Université de Mostaganem
Prof. Fergagemamer	Université de Mostaganem
Prof. Sadji Allam	Université de Mostaganem
Prof. Abbassa Taher	Université de Mostaganem
Prof. Bassem Shehab	Université de Mostaganem
Prof. Hidera Mohamed	Université de Mostaganem
Prof. Doubi Bounoua Djamal	Université de Mostaganem
Prof. Bekenniche Otmane	Université de Mostaganem
Prof. DJelti Mansour	Université de Mostaganem
Prof Benbadra afif	Université de Mostaganem
Prof. Zahdour Kaouter	Université de Mostaganem
Prof. Aissani Rafika	Université de Mostaganem
Prof. Hamida Nadia	Université de Mostaganem
Prof. DJelti Ammer	Université de Mostaganem
Prof. Boussahba Djilali	Université de Mostaganem
Prof. Belhanafi Fatima	Université de Mostaganem
Dr. Benaouda Nabil	Université de Mostaganem
Dr Aoune fatima zahra	Université de Mostaganem
Dr. Benabou Afif	Université de Mostaganem
Dr. Ouafi Haja	Université de Mostaganem
Dr. Mohamed Karim Nour Eddine	Université de Mostaganem
Dr. Benaouda Youcef	Université de Mostaganem
Dr. Benadida Nabil	Université de Mostaganem
Dr drai larbi	Université de Mostaganem
Dr.Ben Kara Moustefa Aicha	Université de Mostaganem
Dr. Benouali Ali	Université de Mostaganem
Dr frahi mohamed	Université de Mostaganem
Dr. Hessain Mohamed	Université de Mostaganem
Dr. Yahia Abdelhamid	Université de Mostaganem
Dr.Chikhi nebia	Université de Mostaganem
Dr.Doudi aicha	Université de Mostaganem
Dr Mecherfi abdelkade	Université de Mostaganem
Dr. Benguettat Khadidja	Université de Mostaganem
Dr mazioud besseifi	Université de Mostaganem
Dr. Belbeye Ikram	Université de Mostaganem
Dr.YOCFI MOHAMED	Université de Mostaganem
Dr.Zaimeche Hanane	Université de Mostaganem
Dr. Kheraz Halima	Université de Mostaganem
Dr. Benaazouz Sara	Université de Mostaganem
Dr. Beraabh houda	Université de Mostaganem
Dr .Charara faicel	Université de Mostaganem

Nom et prénom	Université
Dr. Zamouche fatima zahra	Université de Mostaganem
Dr. Zouatine Khaled	Université de Mostaganem
Prof Kahil hakima	Université de Blida
Prof djawad Abdellaoui	Université de Tlemcen
Prof Zahdour achouk	Université d'Oran 2
Prof benfriha rachid	Université de Chlef
Dr Belferroum mohamed elyamine	Université de Bordj Bou argeridj
Dr. Menad fatiha	Université de relizane
Dr. Ait Benamer Ghania	Université d'Alger
Dr Benaisamohame el amine	Université d'Alger
Prof Benkrachouchh mohamed	université d'Ouargla
Dr bengherdi amine	Centre universitaire d'Ilizi
Phd benhrate Hani mohamed	Université de d'Oran 2